Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Regard de canalisation inaccessible

Par Clr

Bonjour,

Notre copropriété rencontre depuis plusieurs jours des problèmes de remonté d'eau sale dans les evacuations des deux logement du Rez de chaussé.

Un professionnel est intervenu et a constaté que le regard des canalisations se trouvant dans la coure privative d'un des quatre propriétaires est obstruée par une dalle de béton (dont je ne connais pas l'origine). Ce professionnel a donc du agir par les WC du logement.

Le problème a récidivé cette semaine, nous devons donc faire appel à un autre type de professionnel qui s'occupera du gros ?uvre tel que liberer ce regard.

Je me demande donc, est ce légal d'obstruer de la sorte un regard de canalisation dans une cour privative.
Comment sont divisé les frais engendrés par cela ?

Merci par avance de vos renseignement
Claire

Par yapasdequoi

Doublon avec :
[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/copropriete/parties-communes/regard-de-canalisation-inaccessible-t33249.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/copropriete/parties-communes/regard-de-canalisation-inaccessible-t33249.html[/url]